

Fiche de synthèse des contraintes environnementales et réglementaires

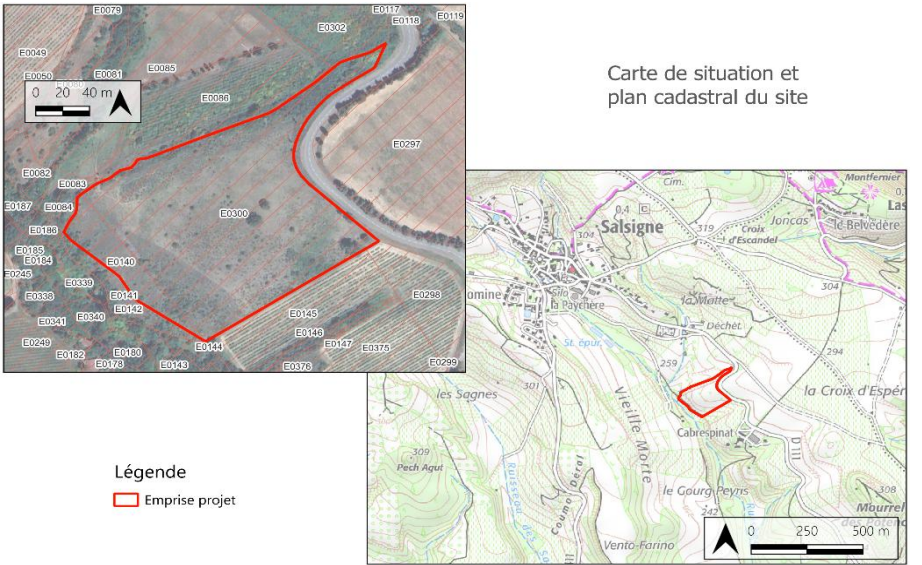
PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

AU SOL SUR LA COMMUNE DE SALSIGNE (Parcelles AE140, AE300)



Localisation du site et contexte règlementaire

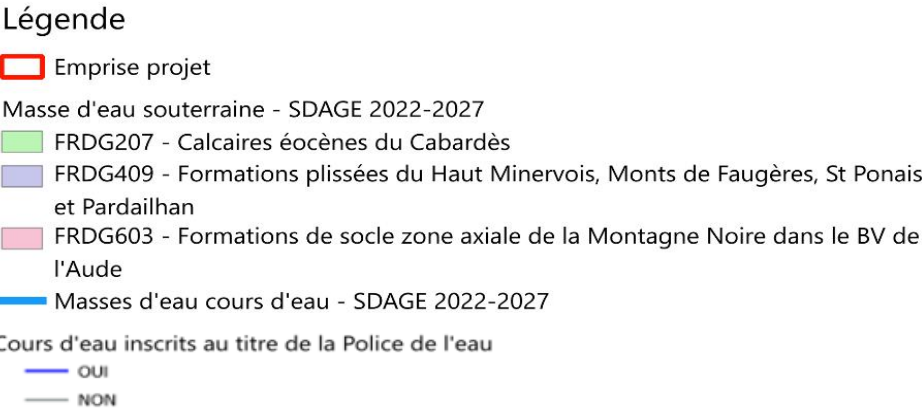
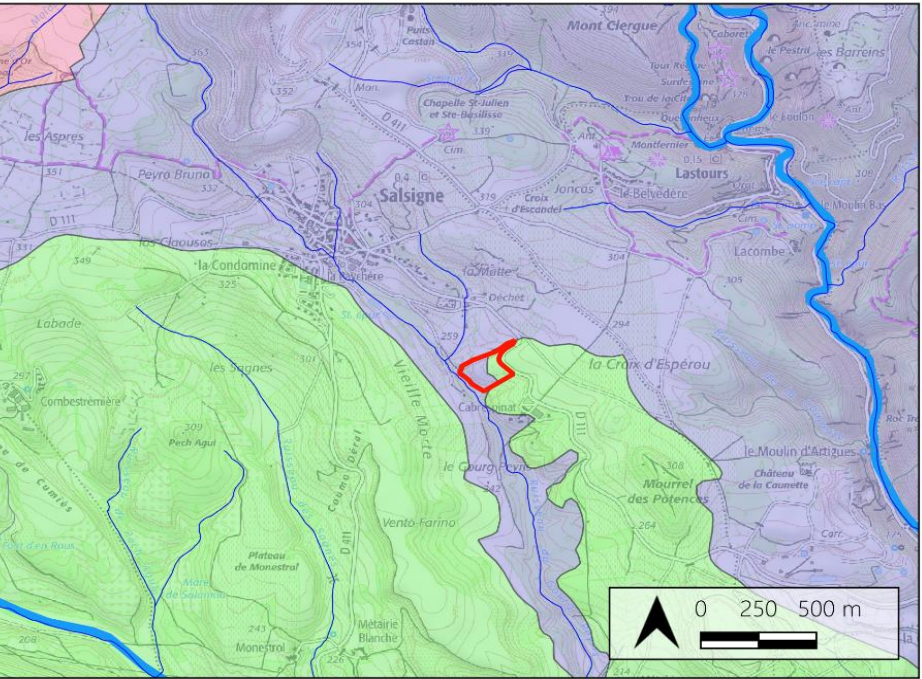
Commune	Salsigne (11600)	
Superficie de l'opération	Total : 2,5 ha (2600 m² (AE140) ; 22826 m² (AE300))	
Description du projet	Actuellement le périmètre d'étude s'inscrit sur une superficie de 25245 m² dans une friche. Le projet d'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol de 0,99 MWc prévoit la pose de panneaux sur poteaux (pas de terrassement ni de dalle béton), d'une clôture périmétrique et le raccordement au réseau HTA le plus proche. Compte tenu de la puissance produite, il n'est pas nécessaire de construire un poste de transformation sur site.	
Risque inondation	Nom du PPRI	Aucun PPRI n'est présent sur la commune. D'après le porter à connaissance du bassin versant de l'Orbiel-Clamoux, le site n'est concerné par aucun aléa inondation.
	Zonage	
	Aléa ruissellement / EXZECO	Les données de l'aléa ruissellement selon la méthode exZeco ne sont pas disponibles dans ce secteur. D'après le porter à connaissance du bassin versant de l'Orbiel-Clamoux, le site n'est pas concerné par l'aléa ruissellement.
Zonage du PLU	La commune de Salsigne ne dispose pas de document d'urbanisme, c'est donc le Règlement National d'Urbanisme qui s'applique. Dans ce cas, peuvent être autorisées en dehors des parties urbanisées de la commune les installations nécessaires à l'exploitation agricole et compatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées. Les parcelles visées ne sont pas inscrites au Document Cadre et ne sont donc pas supposées accueillir de photovoltaïque. Le projet se situe également en Loi Montagne.	



Caractéristiques physiques du milieu

Masses d'eau souterraines les plus impactantes pour le projet	Noms	FRDG207 - Calcaires éocènes du Cabardès / Entité 334AJ05 - Calcaires et marnes du Paléocène et de l'Eocène inférieur et moyen du Cabardès / FRDG409 - Formations plissées du Haut Minervois, Monts de Faugères, St Ponais et Pardailhan / Entité 681AD01 - Schistes du Minervois				
	Profondeur	Aucune donnée concernant la profondeur de la nappe au droit du site n'est disponible.				
	Usages / PP de captages en eau potable	Aucun captage AEP ni périmètre de protection de captage n'est présent au droit du périmètre d'étude. A 1,5 km à l'Est se trouve le PPR de Font Marotte.				
	Nature du sous-sol	Calcschistes noirs de Villanière principalement et également au centre de la parcelle des conglomérats, sables, limons argileux marmorisés fluviaux. Sur la partie Est de la parcelle on retrouve des dépôts fluviaux argilo-gréseux suivis de calcaires lacustres. Sur l'Ouest de la parcelle, les schistes affleurants ont une faible potentialité aquifère.				
	Vulnérabilité	Les masses d'eau ne sont pas vulnérables au regard de leur caractère peu perméable à imperméable et de la nature du projet.				
Masses d'eau superficielles à proximité de la zone du projet	Noms	Ruisseau du Gourg Peyris	Ruisseau de Joncas	Ruisseau de l'Entrebuc	Ruisseau de la Caunette	FRDR10056 - Rieu Sec
	Cours d'eau règlementaire	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
	Distance à la zone d'étude	22 m	650 m	837 m	940 m	2,0 km
	Objectifs de qualité du SDAGE et suivi de la qualité du cours d'eau	/	/	/	/	Bon état écologique - objectif de bon état 2015 Bon état chimique - objectif de bon état 2015
	Vulnérabilité	Le projet peut engendrer des particules fines, générées en phase de chantier et par le passage des véhicules, pouvant être entraînées par le ruissellement. Celles-ci peuvent facilement se retrouver dans le cours d'eau situé à l'Ouest du site, d'autant que la topographie de la parcelle est orientée vers ce dernier. Ce cours d'eau se jette ensuite dans le Rieu Sec situé à 2,3 km en aval. Le projet se situe au sein d'une zone de répartition des eaux pour les eaux superficielles (sous bassin de l'Aude médiane et ses affluents).				
Autres risques	Risque incendie	Les parcelles sont très majoritairement situées en zone d'aléa "Moyen" pour un incendie de végétation, environ 50% de la parcelle AE140 est soumise à l'aléa "Fort". Le site est concerné par une obligation légale de débroussaillage par ailleurs.				
	Plans de prévention	La commune de Salsigne n'est pas couverte par un PPRN ou par un PPRT, en revanche l'aléa retrait-gonflement des argiles est fort sur le secteur.				
	Risque sismique	Zone 1 - Très Faible				

Carte du réseau hydrographique et des masses d'eau superficielle et souterraine



Synthèse de la vulnérabilité du milieu récepteur : Le site ne présente pas d'enjeu majeur au regard du milieu en présence et de la nature du projet, mais une vigilance concernant les impacts potentiels sur les masses d'eau superficielles est à avoir. **Toutefois le volet urbanistique est à interroger de manière plus approfondie du fait de l'absence des parcelles visées dans le document cadre.**

